

Envoyé en préfecture le 12/06/2026
Reçu en préfecture le 12/06/2026
Publié le
ID : 001-210101739-20260608-2026_082_DEL-DE



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Objet : AFFECTATION DU RÉSULTAT 2025 DU BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE
(7.1)

L'an deux mille vingt-six, le 05 juin à 17 heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur **Patrice DUNAND, Maire.**

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de conseillers présents : 26
Nombre de conseillers votants : 33

Date de convocation du Conseil : **29 mai 2026**
Date d'affichage de la convocation : **29 mai 2026**

Présents : Monsieur DUNAND (maire), Mesdames GILLET, ZELLER, COURT, GIET et Messieurs PELLÉ, VENARRE, DESAY, CRUYENNINCK, REI (adjoints), Mesdames ASSENARE, LUZZI, BOUILLLOT, PONTILLE, PELLETIER, GAYET-CHICHIGNOUD, MARTINEZ et Messieurs MORENO, PUGNET, ROBBEZ, LEVITRE, CADOUX, LOUHACHI, VAN VAEREMBERG, GALOYER, FILLION (conseillers).

Pouvoir :

Mme CETTIER donne pouvoir à Mme ZELLER,
Mme VANEL-NORMANDIN donne pouvoir à Mme ASSENARE,
Mme COSSARD donne pouvoir à M. CRUYENNINCK,
Mme VUILLIOT donne pouvoir à M. LEVITRE,
Mme GERVIER donne pouvoir à Mme GILLET,
M. SIGAUD donne pouvoir à Madame LUZZI,
M. BOCQUET donne pouvoir à Mme GAYET-CHICHIGNOUD.

Secrétaire de séance élue à l'unanimité : Madame Dominique COURT.

Le conseil municipal,

VU le compte financier unique 2025,

VU la note de synthèse,

VU le compte-rendu de la commission « Finances et Intercommunalité » du 19 mai 2026,

CONSIDÉRANT la situation financière du budget général de la commune,

Et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DÉCIDE** d'affecter l'excédent de fonctionnement constaté au budget général de la commune comme indiqué ci-dessous :

Le **résultat de la section de fonctionnement** est de **6 128 056,94 €**.

	Dépenses	Recettes	Résultat annuel
Fonctionnement	20 927 876,27	22 686 705,20	1 758 828,93
Résultat antérieur 002		4 369 228,01	6 128 056,94

Le **solde d'exécution de la section d'investissement** est de **-3 641 503,90 €**.

Investissement	10 191 347,76	8 868 198,98	-1 323 148,78
Résultat antérieur 001	2 318 355,12		-3 641 503,90

Le **besoin de financement** est le solde d'exécution de la section d'investissement complété des restes à réaliser ; il s'élève à **2 820 206,89 €**.

Restes à réaliser	2 167 221,47	2 988 518,48	821 297,01
Investissement	14 676 924,35	11 856 717,46	-2 820 206,89

Affectation à l'investissement (1068)	2 820 206,89
Report en investissement (001)	-3 641 503,90
Report en fonctionnement (002)	3 307 850,05

La secrétaire de séance,
Dominique COURT




Pour copie conforme,
Fait à Gex, le 08 juin 2026.

Le maire,
Patrice DUNAND




Le maire soussigné certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, télétransmise à la Sous-Préfecture de Gex le 12 juin 2026 et publiée sur le site internet de la ville de Gex le 12 juin 2026.

Envoyé en préfecture le 12/06/2026
Reçu en préfecture le 12/06/2026
Publié le 
ID : 001-210101739-20260608-2026_082_DEL-DE